

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
03 OCTOBRE 2022

Nombre de Membres

En Exercice	13
Présents	7
Votants	11

OBJET : 2022_071 DELIB

8. PERSONNEL COMMUNAL.
MISE A JOUR DU TABLEAU DES
EFFECTIFS.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

L'an deux mil vingt-deux, le lundi dix octobre à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT, Marie-Françoise BILLIAU, Delphine BOULENGER, Christiane CAPPELLE, Marie-Josée RUHLAND, M. Marc BEZILLE,
Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme Nicole CAMBRON donnant procuration à Mme Martine BEURAERT, M. Joël BACLET donnant procuration à M. Joël DUYCK, M. Sébastien ROUSSELLE donnant procuration à Mme Delphine BOULENGER et M. Régis DEVEY donnant procuration à M. Marc BEZILLE.

Absent : Mme Martine LORPHELIN et Mme Eliane ROBBE

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Monsieur le Président rappelle que le tableau des effectifs du personnel communal a été fixé pour 2022 par délibération des 12 avril 2022 et 23 juin 2022 pour le CCAS.

Afin de répondre aux besoins des services, à l'évolution de carrière des agents et aux départs du personnel, il convient de mettre à jour ledit tableau des effectifs à effet au 1^{er} novembre 2022 pour la fermeture de poste et au 27 octobre 2022 pour l'ouverture du poste.

Ainsi, le Conseil d'Administration, **à l'unanimité**, autorise l'ouverture du poste à compter du 27 octobre 2022 et la fermeture de poste à compter du 1^{er} novembre 2022, à savoir :

Ouverture de poste :

- 1 poste d'adjoint d'animation à temps complet, afin de répondre au besoin du service

Fermeture de poste

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet (suite à l'obtention d'un concours)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 10 OCTOBRE 2022.

OBJET : 8 PERSONNEL COMMUNAL. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Personnel permanent à temps complet	Base hebdo	Effectif au 01/07/2022	Effectif au 01/11/2022
<u>Filière administrative</u>			
Attaché	TC	2	2
Rédacteur principal de 2ème classe	TC	1	1
Adjoint Administratif principal de 1ère classe	TC	1	0
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	TC	3	3
Adjoint administratif	TC	4	4
<u>Filière Animation</u>			
Animateur	TC	1	1
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TC	2	2
Adjoint d'animation	TC	4	4
<u>Filière médico-sociale</u>			
Assistant socio-éducatif	TC	1	1
Agent social principal de 2ème classe	TC	3	3
Agent social	TC	3	3
<u>Filière technique</u>			
Adjoint technique principal de 2ème classe	TC	2	2
Personnel permanent à temps non complet			
<u>Filière administrative</u>			
Adjoint administratif principal de 2ème classe	32H	1	1
<u>Filière médicosociale</u>			
Agent social principal de 2ème classe	17h30	3	3
Agent social	28h	1	1
Agent social	17h30	6	6
<u>Filière technique</u>			
Adjoint technique principal de 2ème classe	8h	1	1
<u>Filière Animation</u>			
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	30h	1	1
Adjoint d'animation	35h	0	1
Adjoint d'animation	28h	1	1
Adjoint d'animation	2h	1	1

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Ont signé les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Président du C.C.A.S.,
Joël DUYCK



Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

La secrétaire de séance
Marion Tueux

